



# Conseil de Développement Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

**Rapport d'activités 2019**



L'article 26 de la Loi d'Orientation pour l'aménagement et le développement durable du Territoire du 25 juin 1999 prévoit la création d'un Conseil de Développement composé de représentants des milieux économique, social, culturel et associatif.

Le conseil Communautaire, par délibération en date du 19 mai 2003, s'est prononcé sur la Création de son Conseil de Développement. Cette instance de démocratie participative a été renouvelée en 2008 puis en 2014.

L'article 88 de la loi NOTRe du 7 août 2015 est venu consolider leur rôle auprès de l'Assemblée de l'Etablissement dont ils émanent. Ainsi, le Conseil de Développement « établit un rapport d'activité, qui est débattu et examiné par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ».

\*\*\*\*\*

## **LE MOT DU PRESIDENT**

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires,*

**Bernard TOMASINI**  
Préfet de Région Honoraire  
Président du Conseil de Développement de la CASA



Le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est constitué d'un Bureau, d'une Assemblée Plénière, et de 4 groupes thématiques.

## Le Bureau du Conseil de Développement

**Lors de l'année 2019, l'organigramme du Bureau du Conseil de Développement a été quelque peu modifié.**

La création du Pôle Métropolitain CAP AZUR a suscité une attention spécifique de la part du Conseil de Développement. Le Bureau a décidé la création d'un poste de Vice-Président délégué à CAP AZUR. Monsieur Jean-François CARRASCO jusqu'alors Vice-Président en charge de l'animation du groupe Economie Emploi a été désigné pour ce poste.

Madame FRISINA, membre de la Jeune Chambre Economique d'Antibes, a pris la relève de Vice-Présidente du groupe thématique Economie et Emploi.

L'intitulé du poste de Marika ROMAN "Chargée de mission communication" a été modifié en "Vice-Présidente déléguée à la communication et aux relations extérieures".

---

**Président:** Bernard TOMASINI

**Elu référent:** Richard THIERY, Maire de Courmes

**Vice-Présidente Déléguée à la Communication et aux relations extérieures :** Marika ROMAN, Association agréée de sécurité civile

**Vice-Président Délégué à Cap Azur:** Jean-François CARRASCO, TELECOM VALLEY

**Directeur:** François-Xavier KOEMPGEN, Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

**4 Vice-Présidents**

**Groupe de travail Patrimoine Environnement:**

Carole GHIBAUDO Association pour le Développement Concerté et Harmonieux d'Antibes Juan les Pins (ADECOHA)

**Groupe de travail Développement économique et Emploi:**

Stéphanie FRISINA de la Jeune Chambre Economique remplace Jean-François-CARRASCO TELECOM VALLEY

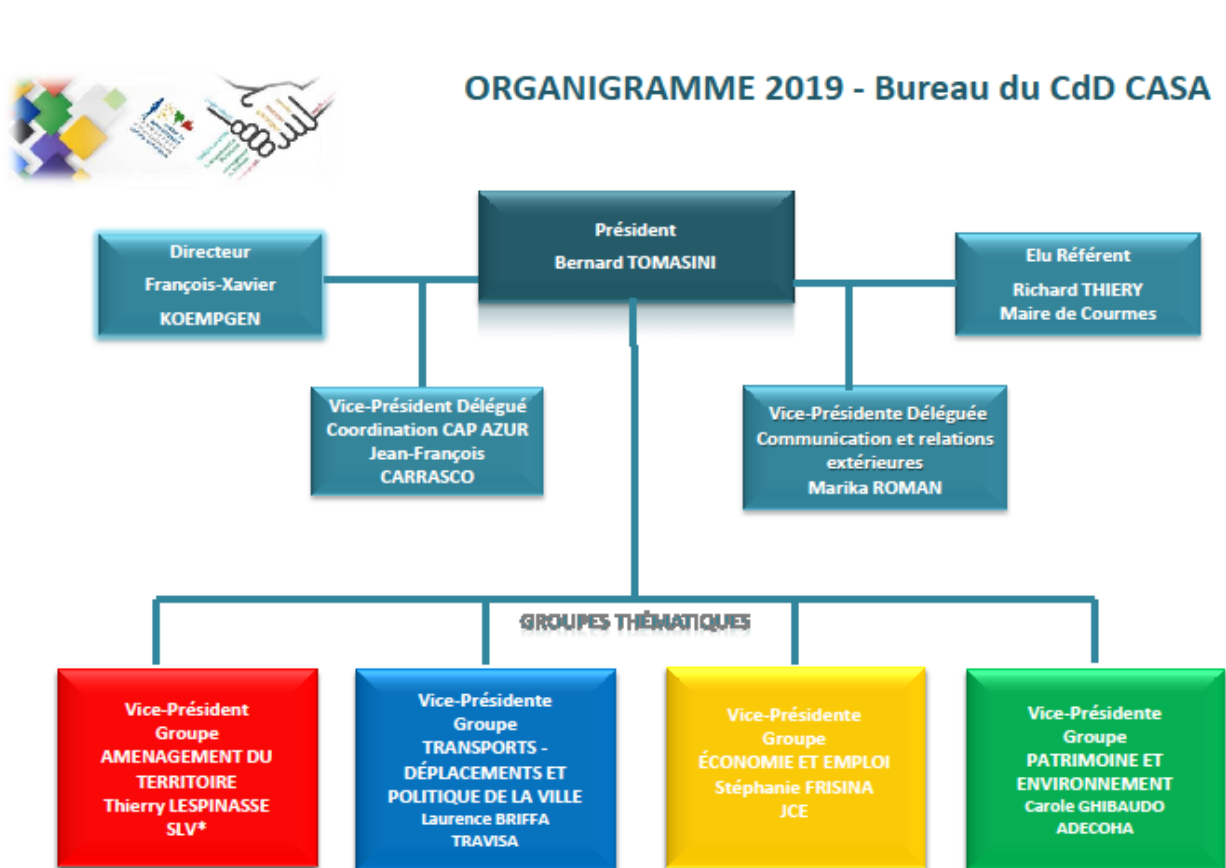
**Groupe de travail Aménagement du Territoire:**

Thierry LESPINASSE Association Sports Loisirs Valbonne (SLV)

**Groupe de travail Politique de la ville, Transports, Déplacements et Logements:**

Laurence BRIFFA – Association Travailler et Vivre à Sophia Antipolis (TRAVISA)

**Présentation et approbation du nouvel organigramme lors de l'Assemblée Plénière du 21 mai 2019**





En 2019, le bureau du Conseil de développement s’est réuni une fois par mois sauf au mois d'août. Son ordre du jour reste principalement orienté sur l’état d’avancement des travaux des quatre groupes thématiques, la préparation et la production de leurs avis, les rencontres avec les services de la CASA, et l’organisation d’évènements (colloques, séminaires...).

Une nouveauté a été apportée en ce qui concerne le lieu d'organisation des Bureaux. Les derniers ont été délocalisés sur les communes de la CASA à Bouyon, Courmes et Vallauris.

## L'Assemblée Plénière du Conseil de Développement

L'Assemblée plénière réunit la soixantaine de membres du Conseil de Développement. En 2019, elle s’est réunie deux fois. Les comptes rendus de ces assemblées sont disponibles sur le site du CdD (cddcasa.fr). Elle a pour objectif principal de délibérer sur les avis présentés par les groupes de travail et validés en bureau. Bien évidemment lors des pléniers, il est souvent fait état de sujets d’actualité locale et d’échanges d’information.

## Avis présentés et débattus - Présentations

**Rappel: le Conseil de développement engage ses travaux sur saisine de la communauté d'agglomération ou par auto saisine.**

### Assemblée Plénière du 21 mai 2019

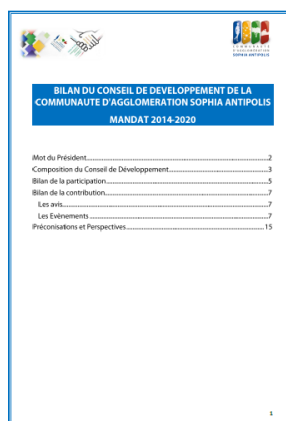
- ➔ Avis des groupes de travail « Aménagement du territoire et Patrimoine et Environnement » sur "la Gestion des Risques dus au Réchauffement Climatique et Adaptation de La Ville".
- ➔ Proposition d’avis du groupe de travail « Transports, Déplacements et Mobilité » sur la "Révision du PDU" (Plan de Déplacements Urbains).
- ➔ Validation de l'Avis sur le Tourisme Durable. cet avis, pris à la suite du colloque sur le tourisme de 2016, avait déjà été validé par l’Assemblée Plénière de décembre 2019. Les groupes devaient apporter de nouvelles propositions. L’avis est définitivement adopté.

- ➔ Présentation du Pôle métropolitain Cap Azur par Jean-François CARRASCO, Vice-Président délégué à Cap Azur.



## **Assemblée du 18 décembre 2019**

➡ Bilan du Conseil de Développement 2014-2020 (en présence de Monsieur Jean Leonetti, Président de la CASA).



Mot du Président.....	3
Composition du Conseil de Développement.....	3
Bilan de la participation.....	5
Bilan de la contribution.....	7
Les avis.....	7
Les Evénements.....	7
Préconisations et Perspectives.....	15

- ➡ Actualité des Conseils de Développement – Loi Engagement et Proximité.
- ➡ Agriculture, le projet du schéma alimentaire territorial.
- ➡ Retour sur le Colloque CAP AZUR du 7 décembre 2019: « Mieux Travailler demain sur notre Territoire »;
- ➡ Travaux sur la bande maritime.

***Les avis sont consultables sur le site du CdD : [cddcasa.fr](http://cddcasa.fr)***

***Chaque avis est suivi par un comité qui réunit les services de la CASA et les représentants du groupe thématique concerné.***

## **Les groupes thématiques**

Ils se sont réunis régulièrement tout au long de l'année pour mener à bien leurs missions autour des thématiques du projet du territoire, "sur les documents de prospectives et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion et de développement durable du périmètre de l'EPCI."

## **A noter en 2019**

**Avril :** participation au Festival éco citoyen " Souffleurs d'avenir" à Biot



Le 26/04 : Intervention du Président, Bernard TOMASINI à la table ronde **CLIMAT : il est encore temps !** ».



Dans l'esprit du festival « Souffleurs d'avenir », qui cherche à mettre en avant les initiatives positives et concrètes en faveur d'une transition écologique et sociétale, la table-ronde visait à montrer les chemins du possible pour ce qui concerne la lutte contre le réchauffement climatique. L'ambition était de montrer que des solutions existent et que de nombreux acteurs s'engagent, et ainsi donner envie aux citoyens de continuer, ou de commencer, à s'impliquer activement.



Les 27 et 28/04 : tenu d'un stand par des membres du CDD chacun d'entre eux ayant des engagements citoyens dans divers organismes.

**Juin** : adhésion à la CNCD – Coordination Nationale des Conseils de Développement de la CASA.

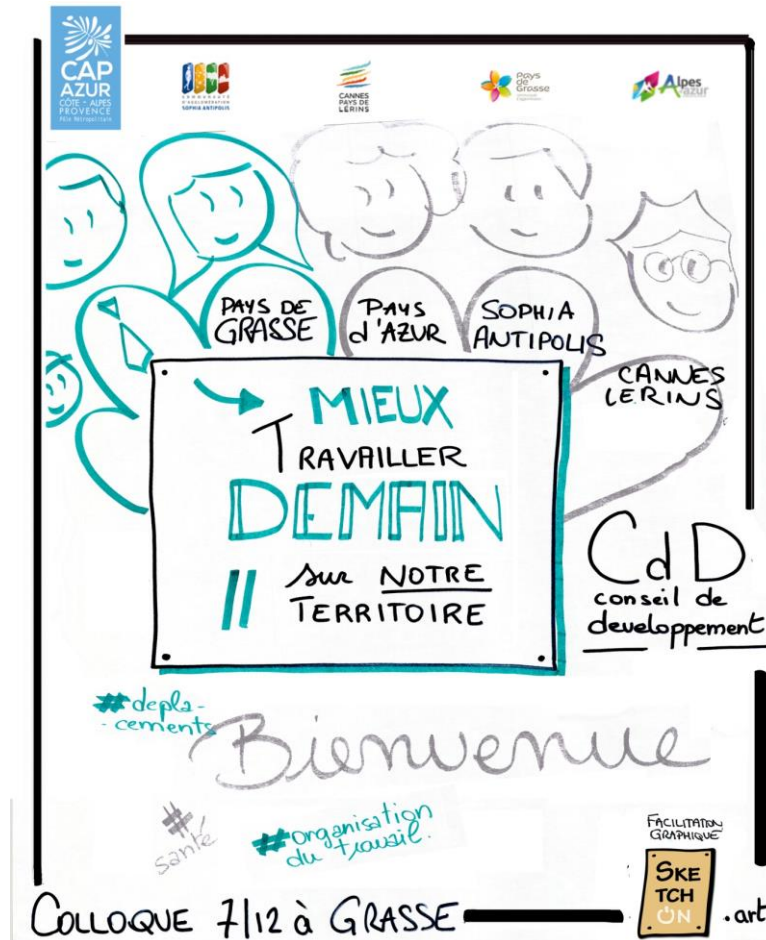


Le Président du CDD intègre le Conseil d'Administration de la coordination nationale des Conseils de Développement. Le CDD était également représenté aux 20 ans des Conseils de Développement au Sénat. Une contribution des CDD a été remis au président Gérard Larcher.

**Septembre-Novembre**: intervention du CDD de la CASA pour valoriser l'action des CDD et défendre leur existence menacée par le projet de loi "Engagement et Proximité".

**Décembre** : organisation d'un Colloque intitulé "Mieux travailler demain sur notre territoire" en collaboration avec le CDD de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.





Avec en préambule, une présentation du Pôle métropolitain Cap Azur.

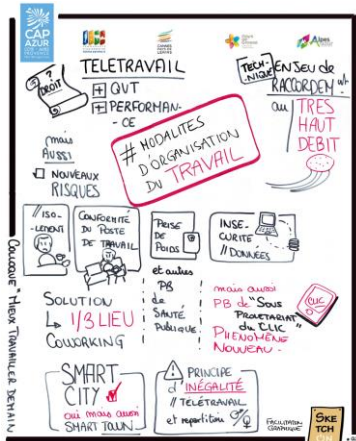
**Puis trois tables rondes consécutives:**



**1<sup>ère</sup> Table ronde:** les déplacements inter-territoires et mobilités Domicile-Travail

➔ **2<sup>ème</sup> Table ronde:** les nouvelles modalités dans l'organisation du travail





➔ **3<sup>ème</sup> Table ronde: santé au quotidien et bien-être au travail**

L'emploi, avec le télétravail et les nouvelles technologies comme l'IA, les déplacements et les questions de santé connectée furent les axes de réflexion qui animèrent les trois tables rondes.

**Bilan**

Une manifestation très intéressante riche en échanges et en propositions avec le pari réussi de la co organisation avec le Conseil de Développement du Pays de Grasse afin de réfléchir sur les thématiques communautaires à l'échelle du Pôle Cap Azur.

**La poursuite de la mission de l'apprenti Master PRO "GESTION DE L'ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE"**

**Différentes missions effectuées au sein du Conseil de Développement :**

- Aide à l'organisation des travaux des groupes thématiques
- Contribution à la réflexion et la production des avis du CDD.

**En 2019 les membres du CdD ont été invités à participer à différents évènements et consultations organisés par la CASA ou ses partenaires.**

**Notamment:**

**Février :** invitation à la conférence « Demain, la place du cerveau dans la construction de l'individu » dans le cadre des Rencontres d'Antibes Juan-Les-Pins.

**Mars :** Invitation à participer au logo humain pour fêter les 50 ans de Sophia Antipolis.

**Avril :** participation du Président et de la Vice-Présidente en charge de la communication et des relations extérieures à la Conférence Mondiale santé et changements climatiques.

**Septembre :** invitation au challenge de la mobilité

**Novembre:** invitation à la Conférence Grand Public « l'Intelligence Artificielle n'existe pas » par Luc Julia, co-créateur de Siri et Vice-président de l'Innovation chez Samsung.



## Les moyens financiers et humains

Pour 2019, les dépenses du conseil de développement correspondent principalement à la prise en charge des frais de missions, de réceptions, de communication dont l'organisation d'évènements. Le budget alloué est de l'ordre de 15 000 €. Le CdD dispose également d'apports en nature : espaces de travail, salles de réunion, et deux agents titulaires à temps non complet.